

Points pour la réunion des AG du 19 mars (17 h à 18 h) sur la COVID-19

Planification de la continuité des activités du gouvernement du Canada et état actuel des services essentiels

Contexte

- La Politique sur la sécurité du gouvernement (PSG) s'applique à 107 ministères et organismes, et fixe les exigences en matière de gestion de la continuité des activités.
 - Les ministères doivent disposer de plans de continuité des activités pour appuyer leur capacité à maintenir un niveau acceptable de prestation des services et d'activités essentiels en cas de perturbation (notamment, en cas de pandémie), et être en mesure d'assurer la reprise rapide des autres services et activités en cas de perturbation
 - Les services critiques sont définis comme étant, « un service ou une activité dont l'interruption porterait un préjudice **élevé ou très élevé** à la santé, à la sûreté, à la sécurité ou au bien-être économique des Canadiens, ou encore au fonctionnement efficace du gouvernement du Canada ».
 - Veuillez noter que le terme *services essentiels* est uniquement utilisé pour désigner des employés qui doivent continuer à travailler en cas d'interruption de travail, lesquels ne sont pas nécessairement les mêmes ressources utilisées pour les services critiques de soutien.
- Selon la PSG, Sécurité publique Canada est l'organisme responsable de la sécurité (et de l'orientation technique) pour la gestion de la continuité des activités au sein du gouvernement du Canada

Situation actuelle

- Fonction publique – Le Centre des opérations du gouvernement dirige la coordination de la réponse face à la pandémie et l'élaboration du plan d'intervention pour répondre à la COVID-19. La version 3.1 a été achevée et distribuée aux ministères le **16 mars**.
- SCT – Le BDPI travaille en étroite collaboration avec Sécurité publique pour s'assurer que les ministères fassent le bilan de leurs PCA selon des taux d'absentéisme du personnel de 10, 30 et 50 %.
 - Une demande a été envoyée le **5 mars** à toutes les organisations auxquelles la PSG s'applique pour confirmer que les services critiques sont définis, mis à l'essai et prêts à être mis en œuvre.
- Les ministères ont désigné leurs services critiques en respectant les directives et les conseils du SCT et de Sécurité publique, puis présenté leurs listes.
- Les services critiques signalés sont validés en « temps réel » en tenant compte de la définition de la PSG, à savoir si l'incidence est **élevée ou très élevée** pour les Canadiens.

Représentation actuelle des services critiques du gouvernement du Canada - (en date du 19 mars)

100 ministères ont présenté leur liste des services qu'ils jugent critiques.

- Environ 650 services critiques ont été recensés par **60** ministères.
 - Santé Canada : environ 200 de ces services.
 - Défense nationale : environ une centaine de ces services.
- Un PCA a été complété pour **94 %** des services critiques désignés

- **86 %** de ces PCA ont subi un « test de résistance » en fonction de taux d'absentéisme du personnel de 10, 30 et 50 % (74 % si l'on inclut les données de Santé Canada)
- **23** organisations ont maintenant activé leurs PCA pour les services critiques.
- À ce jour, **40** ministères ont indiqué n'avoir aucun service critique.
- Le SCT attend des réponses de 7 autres organisations,

Le BSCI et la Sécurité publique sont en train de compiler une liste regroupée des services critiques du gouvernement du Canada. De plus, ils sont en train de confirmer que les services indiqués par les ministères comme étant critiques respectent la définition de « service critique » figurant dans la PSG.

Merci à toutes les organisations pour leur collaboration et leur soutien à cet égard.

[APG]